



PERSPECTIVE

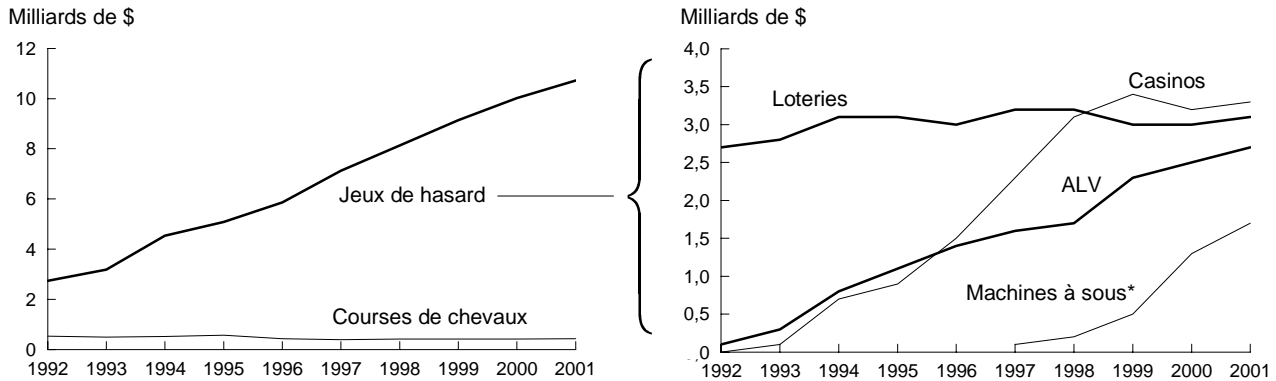
Fiche : jeux de hasard

- Les recettes nettes tirées des loteries, des appareils de loterie vidéo (ALV) et des casinos gérés par l'État ont augmenté, passant de 2,7 milliards de dollars en 1992 à 10,7 milliards de dollars en 2001¹. De ces 10,7 milliards de dollars, 6,0 milliards de dollars étaient des profits.
- Les recettes nettes provenant des paris mutuels (courses de chevaux) ont fléchi au cours de la même période (de 1992 à 2001), passant de 530 millions de dollars à 440 millions de dollars.
- En 2000, les loteries représentaient 30 % des recettes nettes tirées des jeux de hasard non caritatifs, alors que les casinos, les ALV et les machines à sous en dehors des casinos constituaient respectivement 32 %, 25 % et 13 % de celles-ci.
- Les dépenses moyennes de jeu par personne de 18 ans et plus en 2000 allaient de 106 \$ dans les trois territoires à 536 \$ au Manitoba, se situant à 424 \$ à l'échelle nationale².
- Les travailleurs œuvrant dans le secteur des jeux de hasard étaient plus susceptibles, comparativement à ceux des autres secteurs, d'être des femmes (55 % contre 46 %), d'avoir moins de 35 ans (52 % contre 38 %), d'être rémunérés à l'heure (78 % contre 63 %), et de toucher un revenu inférieur (15 \$ l'heure contre 17 \$ l'heure).
- Le nombre d'emplois dans le secteur des jeux de hasard est passé de 12 000 en 1992 à 41 000 en 2001.
- Bien qu'une femme ou qu'un homme sur cinq vivant seuls aient déclaré dépenser de l'argent dans des casinos, des machines à sous ou des ALV, les hommes ont dépensé plus de deux fois la somme dépensée par les femmes (1 120 \$ comparativement à 450 \$)³.
- Le taux de participation aux jeux de hasard et les dépenses qui y sont liées ont progressé en fonction du revenu des ménages. Par exemple, 62 % des ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$ ont joué en 2000 et y ont consacré en moyenne 412 \$, tandis que les chiffres correspondants dans le cas des ménages touchant un revenu de 80 000 \$ ou plus étaient de 78 % et de 555 \$.

Note: À la fin des années 1990, des machines à sous gérées par l'État ont été installées dans certains hippodromes en Alberta et en Ontario, de même que dans les 16 casinos caritatifs de l'Alberta. En 2002, il y avait 324 machines à sous dans deux des sept hippodromes de l'Alberta, 4 981 machines à sous dans les 16 casinos caritatifs et plus de 8 650 machines à sous dans 15 hippodromes de l'Ontario. Pour plus de renseignements, voir les adresses suivantes : www.gaming.gov.ab.ca et www.olgc.ca/fr/index.jsp.



Les recettes nettes tirées des jeux de hasard gérés par l'État ont augmenté de façon constante.



Source : Comptes nationaux

* Il s'agit de celles qui se retrouvent à l'extérieur des casinos gérés par l'État (voir la note à la page 1).

Recettes, bénéfices et dépenses liés aux jeux de hasard

	Recettes tirées des jeux de hasard*		Bénéfices tirés des jeux de hasard**		Proportion des recettes totales***		Dépenses par personne (18 ans et plus)†	
	1992	2000	1992	2000	1992	2000	1992	2000
	millions de \$ (courants)				%		\$	
Canada	2 734	10 019^{††}	1 680	5 553	1,9	5,2	130	424
Terre-Neuve-et-Labrador	80	166	42	93	2,3	4,0	190	396
Île-du-Prince-Édouard	20	28	7	16	2,7	3,0	205	268
Nouvelle-Écosse	125	319	72	153	2,8	5,6	180	436
Nouveau-Brunswick	117	176	49	88	2,7	3,4	210	299
Québec	693	2 584	472	1 376	1,8	5,0	130	447
Ontario	853	3 117 ^{††}	529	1 836	1,9	4,8	105	348
Manitoba	153	459	105	228	2,5	5,5	185	536
Saskatchewan	62	319	39	263	1,1	4,4	85	423
Alberta	225	1 182	125	954	1,6	6,3	120	526
Colombie-Britannique	403	918	239	539	2,2	3,6	155	290
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	5	7	1	7	0,3	0,3	80	106

Sources : Comptes nationaux, Division des institutions publiques (statistiques de gestion financière) et estimations postcensitaires de la population

* Total de l'argent parié dans les loteries non caritatives, les casinos et les ALV, moins les prix et les lots.

** Recettes nettes des gouvernements provinciaux et territoriaux provenant des recettes de jeu totales, moins les frais d'exploitation et les autres charges (voir Sources des données et définitions).

*** Le calcul de la proportion des recettes totales pour 2000 se base sur les recettes tirées des jeux de hasard de 2000 et sur les recettes provinciales totales de 1999. Les chiffres des recettes provinciales pour 2000 seront disponibles à l'automne 2002.

† Personnes de 18 ans et plus, puisqu'il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

†† Les données de l'Ontario excluent pour le moment les recettes tirées des machines à sous, mais celles-ci sont incluses dans le total national. Les séries seront révisées à l'automne 2002.

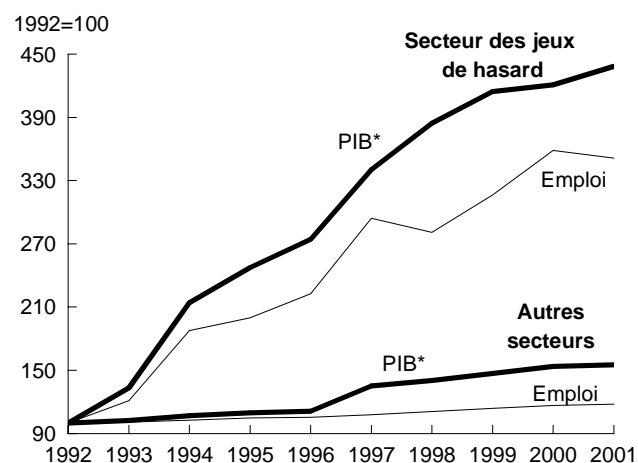
Caractéristiques des travailleurs

	Secteur des jeux de hasard		Autres secteurs	
	1992	2001	1992	2001
	en milliers			
Total des travailleurs	12	41	12 830	15 036
Sexe	%			
Hommes	35	45	55	54
Femmes	65	55	45	46
Âge				
15 à 34 ans	57	52	45	38
35 ans et plus	43	48	55	62
Scolarité				
Diplôme d'études secondaires ou moins*	66	52	57	46
Cert. ou diplôme d'études postsecondaires	21	36	27	34
Diplôme universitaire	13	12	16	20
Régime de travail				
Temps plein	59	82	82	82
Temps partiel	41	18	18	18
Provinces				
Provinces de l'Atlantique	8	5	7	7
Québec	9	14	24	23
Ontario	28	46	39	39
Provinces des Prairies	30	23	17	18
Colombie-Britannique	25	12	13	13
Catégorie de travailleur				
Employé	98	99	85	85
Travailleur autonome	F	F	15	15

Source : Enquête sur la population active

* Peut inclure des études postsecondaires partielles.

Le secteur des jeux de hasard a distancé les autres secteurs.



Sources : Enquête sur la population active et Comptes nationaux

* Le prix (prix de base) des biens et des services produits. Le PIB propre au secteur des jeux de hasard se rapporte strictement aux activités comportant des paris, par exemple, les ventes de billets de loterie ou celles générées par les ALV ainsi que les paris aux casinos. Les autres retombées économiques reliées au secteur, comme celles touchant l'hôtellerie, la restauration, les services de sécurité, l'entretien des édifices et de l'équipement, ne sont pas prises en compte.

Caractéristiques des emplois

	Secteur des jeux de hasard		Autres secteurs	
	1997	2001	1997	2001
	en milliers			
Employés*	34	40	11 419	12 727
	%			
Syndiqués**	30	31	34	32
Non syndiqués	70	69	66	68
Emploi permanent	91	94	89	87
Emploi temporaire	9	6	11	13
Recevant habituellement des pourboires	27	27	7	7
Pas de pourboires	73	73	93	93
Rémunérés à l'heure	80	78	61	63
Non rémunérés à l'heure	20	22	39	37
Gains horaires moyens†	\$			
Hommes : temps plein	13,60	17,70	17,80	19,80
Femmes : temps plein	13,10	14,60	14,80	16,20

Source : Enquête sur la population active

* Des questions plus détaillées sur les employés ont été incorporées à la suite du remaniement de l'Enquête sur la population active en 1997.

** Comprend les personnes non syndiquées, mais dont l'emploi est assujéti à une convention collective.

† Comprend les pourboires et les commissions.

Dépenses des ménages consacrées aux jeux de hasard

	Au moins un jeu de hasard		Loteries d'État		Autres loteries, tombolas, etc.		Casinos, machines à sous et ALV		Bingos	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Ensemble des ménages										
1999	499	76	246	67	76	32	631	20	655	10
2000	492	74	245	64	84	31	546	21	743	9
Ménages ne comptant qu'une personne*										
Hommes	567	67	224	57	101	22	1 120	20	179	2
18 à 44 ans	511	64	164	52	60	23	902	25	F	F
45 à 64 ans	633	70	280	63	152	23	1 282	18	F	F
65 ans et plus	571	67	240	57	109	20	1 649	13	F	F
Femmes	388	64	143	52	65	24	454	18	604	13
18 à 44 ans	255	61	114	51	65	26	166	21	514	9
45 à 64 ans	482	73	146	58	58	27	1 059	18	496	13
65 ans et plus	380	61	153	49	69	21	255	16	671	15
Ensemble des ménages										
Terre-Neuve-et-Labrador	420	71	242	55	73	40	253	10	572	19
Île-du-Prince-Édouard	412	63	208	50	97	31	385	9	902	10
Nouvelle-Écosse	502	76	233	64	72	42	421	23	748	14
Nouveau-Brunswick	477	73	234	63	51	36	430	11	897	15
Québec	453	80	251	72	62	23	630	19	503	10
Ontario	528	72	255	62	97	30	460	24	969	8
Manitoba	537	75	228	57	64	46	462	28	879	13
Saskatchewan	512	78	195	57	77	54	538	27	873	11
Alberta	610	73	228	57	123	41	1 023	20	622	10
Colombie-Britannique	385	69	237	61	62	30	432	16	591	5
Revenu après impôt										
Moins de 20 000 \$	412	62	172	52	74	18	740	12	557	11
20 000 \$ à 39 999 \$	448	74	231	64	70	30	538	19	680	10
40 000 \$ à 59 999 \$	488	79	267	69	74	35	386	24	943	9
60 000 \$ à 79 999 \$	655	81	315	70	100	41	647	29	1 059	8
80 000 \$ et plus	555	78	263	68	121	40	581	30	569	6

Source : Enquête sur les dépenses des ménages

Nota : Les dépenses sont celles des ménages ayant des dépenses. Les chiffres se rapportent à l'année 2000, sauf indication contraire.

* L'étude des ménages ne comptant qu'une personne permet l'examen des caractéristiques individuelles. Les données renvoient aux personnes de 18 ans et plus, car il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

Dépenses des ménages consacrées à tous les jeux de hasard selon la catégorie de revenu,³ 2000

	Dépenses moyennes		Pourcentage déclarant	% d'argent consacré au jeu par rapport au revenu total	
	Tous les ménages	Ménages déclarants		Tous les ménages	Ménages déclarants
	\$	\$	%	%	%
Revenu après impôt	365	492	74	0,6	0,8
Moins de 20 000 \$	255	412	62	1,9	3,0
20 000 \$ à 39 999 \$	333	448	74	1,1	1,5
40 000 \$ à 59 999 \$	385	488	79	0,8	1,0
60 000 \$ à 79 999 \$	533	655	81	0,8	1,0
80 000 \$ et plus	434	555	78	0,4	0,5

Sources : Enquête sur les dépenses des ménages, 2000

Sources des données et définitions

Enquête sur la population active : enquête-ménage mensuelle qui recueille de l'information sur l'activité sur le marché du travail ainsi que sur la classification détaillée des professions et des industries concernant toutes les personnes de 15 ans et plus.

Comptes nationaux : le programme relatif aux Comptes des revenus et des dépenses (CRD) trimestriels est un des multiples programmes constituant le Système de comptabilité nationale. Les CRD présentent de façon détaillée les comptes de revenus et de dépenses annuels et trimestriels pour tous les secteurs de l'économie canadienne, notamment les ménages, les entreprises, les gouvernements et les non-résidents.

Enquête sur les dépenses des ménages : enquête annuelle instituée en 1997 et qui a remplacé l'Enquête sur les dépenses des familles et l'Enquête sur l'équipement ménager. Elle recueille des données sur les dépenses, le revenu, l'équipement ménager et d'autres caractéristiques propres aux familles et aux particuliers vivant dans des ménages privés.

Secteur des jeux de hasard : ce secteur inclut les établissements qui servent principalement à des installations de jeux de hasard comme les casinos, les bingos et les appareils de loterie vidéo, ou qui offrent des services de jeux de hasard tels que les loteries et les paris hors hippodromes. Les courses de chevaux ainsi que les hôtels, les bars et les restaurants qui ont des casinos ou des appareils de jeu sur les lieux sont exclus.

Bénéfices tirés des jeux de hasard : recettes nettes des loteries, des casinos et des ALV gérés par les gouvernements provinciaux et territoriaux, après déduction des prix et des lots, des frais d'exploitation (salaires et traitements compris), des paiements au gouvernement fédéral et des autres frais généraux.

Recettes tirées des jeux de hasard : ensemble des recettes provenant des loteries, des casinos et des ALV gérés par les gouvernements provinciaux et territoriaux, moins les prix et les lots. Les recettes de jeu provenant des organismes caritatifs et destinées à ces derniers de même que les recettes provenant des réserves indiennes sont exclues.

Casino d'État : casino commercial géré par le gouvernement. Les permis, les licences et les règlements des casinos, qu'ils soient gérés par des organismes caritatifs ou par l'État, varient selon la province. Les casinos d'État, maintenant légalisés dans plusieurs provinces, diffèrent également selon le degré de participation publique et privée à leurs opérations et à leur gestion. Certains casinos d'État sont gérés entièrement comme des sociétés d'État, alors que d'autres sous-traitent certaines opérations — par exemple, l'entretien, la gestion ou les services — au secteur privé.

Appareil de loterie vidéo (ALV) : jeu de hasard électronique autonome à encaissement automatique. Les lots sont payés par un système d'encaissement informatisé, contrairement aux lots instantanés en argent obtenus des machines à sous. Les ALV sont gérés par les sociétés de loterie provinciales.

■ **Notes**

1 Se rapporte au total de l'argent parié aux loteries non caritatives, aux casinos et aux ALV, moins les prix et les lots.

2 L'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) et le classement des dépenses provinciales selon les Comptes nationaux diffèrent, en partie parce que l'EDM comprend les jeux de hasard caritatifs et non caritatifs.

3 Les dépenses ne tiennent pas compte des gains de jeu. Aussi, les sommes déclarées par les ménages relativement aux jeux de hasard sont constamment inférieures aux sommes réelles. Par exemple, des comparaisons avec les données des sociétés de loterie ont démontré que la sous-déclaration des ménages quant aux achats de billets de loterie dépasse les 50 %.

■ **Documents consultés**

MARSHALL, K. « Faites vos jeux! », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, automne 1996, vol. 8, n° 3, p. 40 à 45.

---. « Jeux de hasard : miser gros », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, hiver 1998, vol. 10, n° 4, p. 7 à 12.

---. « Mise à jour des jeux de hasard », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, printemps 2000, vol. 12, n° 1, p. 31 à 37.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Katherine Marshall, Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut la joindre au (613) 951-6890 ou à perspective@statcan.ca.